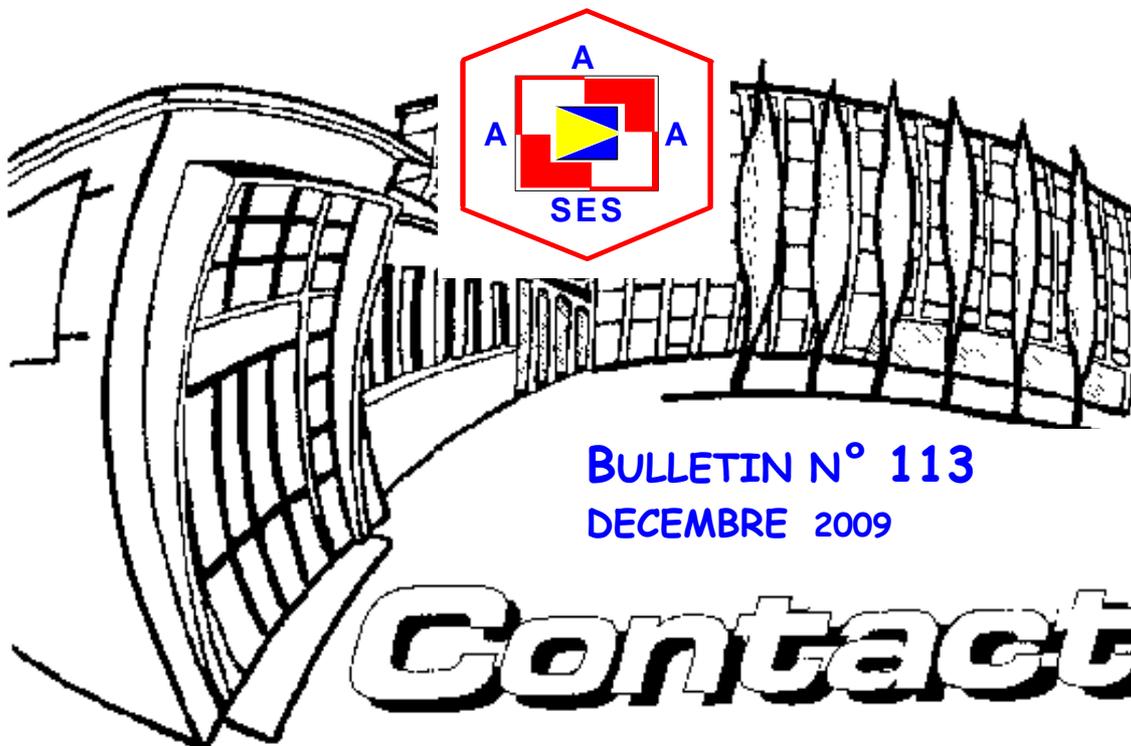


AMICALE des ANCIENS APPRENTIS de L'ECOLE du S.E.S. NORD et des autres Dispositifs de Formation S.E.S Associés

Siège social : rue Joseph Lemius 60230 CHAMBLY - CCP : 6014.09 L PARIS

Tél. FT 01 30 28 64 91 - SNCF : 21 64 91 - Fax FT 01 30 28 64 14 - SNCF : 21 64 14

Site Internet : <http://aaases.free.fr>



BULLETIN N° 113

DECEMBRE 2009

Contact

Le mot du Président

Le xx^e siècle a vu exploser le nombre de technologies capables de produire et diffuser de l'information. Jamais l'humanité n'a baigné dans un tel océan de messages de toute nature et de toute provenance. À l'heure actuelle, pour 6,7 milliards et demi d'individus, on compte 4,5 milliards de postes de radio, 3,5 milliards de télévisions, 2,5 milliards de téléphones portables, 2 milliards d'ordinateurs...

En cinquante ans, les progrès accomplis par les techniques de l'information ont entraîné une amplification extraordinaire des flux d'informations. Dans un futur proche, la capacité de ces supports à transporter sous forme numérique des données d'un point à un autre va encore augmenter, entre autres grâce au développement des fibres optiques et des systèmes satellitaires. En parallèle, l'essor des nanotechnologies stimule la miniaturisation et la mobilité de ces outils auxquels il s'agira de greffer des systèmes énergétiques aussi petits que possible. La numérisation de nos sociétés, dans tous les domaines, est en cours ! Encore faut-il réfléchir aux changements lourds induits par ces nouvelles technologies sur le plan social, politique, collectif. La communication est toujours plus complexe que les techniques.

Pas de doute : les frontières de la communication ont éclaté. Tout le monde, dorénavant, peut accéder à toutes les informations, tout le monde voit tout et sait tout sur ce qui se passe "ailleurs", tout le monde peut être au courant, en l'espace de trois ou quatre jours maximum, de n'importe quel événement (crise financière, catastrophe naturelle, guerre, assassinat, naissance...) survenant n'importe où dans le village global de plus en plus numérisé qu'est devenue la planète. Cela représente une rupture dans notre rapport au monde, parce que cela nous rend visibles tous les autres, toutes les cultures, les religions, les couleurs de peau...

EDITORIAL

Mais avec l'augmentation des flux d'informations, le taux de compréhension et de tolérance entre les hommes s'accroît-il ? Avec l'explosion du nombre d'ordinateurs, de serveurs Internet, de téléphones portables, de radios et de télévisions, nous rapprochons-nous davantage les uns des autres ? De toute évidence, non. Et malgré tous ces progrès, ne sommes nous pas de plus en plus seuls ? La prolifération des techniques d'information abolit les distances physiques et dilue les frontières nationales, mais elle ne dissout pas les difficultés d'intercompréhension, elle ne débouche pas automatiquement sur l'universalité de la communication. Aucun lien mécanique n'existe entre la production exponentielle d'informations, via des médias de plus en plus performants, et le succès du dialogue, du partage, de la cohabitation avec l'Autre, celui dont la langue, l'idéologie, les codes, la religion, les rituels, les références historiques..., sont bien souvent aux antipodes des nôtres.

En un mot, plus il y a d'information et de « tuyaux » pour la faire transiter et plus la communication, paradoxalement, s'avère ardue. Heureusement que, contrairement à toutes les normes du moment il reste les contacts humain véritables, amicaux !

En d'autres mots encore, au-delà du « comment » il y a le « quoi », le « pourquoi »...

En ces jours, une pensée de réconfort pour tous nos amicalistes frappés cette année, une pensée chaleureuse à tous pour cette fin d'année. Tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui se présente, 2010.

Marc Antoni

Il est parfois des « Contacts » plus faciles que d'autres à élaborer, ce qui est bien le cas de ce numéro 113. De fait, l'année a été tellement riche notamment avec nos travaux sur la formation des opérateurs de maintenance, l'assemblée générale tellement intéressante et instructive, les sorties tellement réussies que le compte-rendu de toutes ces activités nécessite une grande rigueur afin que tous ceux qui n'ont pas pu assister à ces événements puissent connaître et éventuellement apprécier leur déroulement, voire leur finalité.

Ainsi, vous trouverez dans l'annexe 113bis tous les éléments conclusifs de notre travail sur la formation des opérateurs de maintenance, tels qu'ils ont été transmis à notre Direction de l'Infra. Monsieur Schaer, notre Président d'Honneur, nous a d'ailleurs déjà donné quelques éléments de réponse, repris dans le compte-rendu de l'AG ; nous resterons attentifs aux suites qui pourront être données à l'ensemble de nos remarques et préconisations.

Quant à notre AG 2009, nous ne pouvons qu'être admiratifs face à la qualité de l'engagement des « administrateurs » de notre association. Tous se dépensent sans compter pour que vive notre Amicale. Ceci dit, il faut constater que le nombre d'amicalistes engagés dans le fonctionnement et la dynamique de notre association se réduit d'année en année ! Les quelques dévoués membres du comité sont trop souvent les mêmes et nous nous inquiétons légitimement sur le devenir de notre Amicale. Aussi avons-nous décidé de nous engager dans une démarche de présentation de nos activités aux anciens apprentis qui n'ont pas encore souhaité nous rejoindre et aux anciens amicalistes qui, pour diverses raisons ont cessé de nous accompagner ; cette démarche sera le point fort de notre action pour l'exercice en cours et pour les suivants.

Nous avons besoin de toutes les énergies, de toutes les expériences et de toutes les connaissances pour rester crédible dans nos engagements, nos travaux et nos propositions à l'Entreprise dès lors que nous nous sommes investis d'une mission proche de nos racines et de notre métier.

D'ailleurs, à ce titre, avez-vous entendu parler de cette formidable expérience qui consiste à créer des « écoles de l'excellence » ? Depuis d'ailleurs, il existe maintenant des « centres d'excellence » dont l'objectif est de former des hommes et des femmes motivés et compétents. A la présentation des conditions de réussite de cette école et de ces centres, je suis resté bien entendu très attentif puis admiratif. En effet, comment ne pas y avoir pensé plus tôt ? Un centre bien situé, une équipe pédagogique quasi permanente, un internat avec des activités sportives et créatives, une alternance des formations théoriques puis pratiques, une association des élèves aux diverses activités du centre, des évaluations périodiques et fréquentes avec, s'il le faut, des actions complémentaires formatives de rattrapage, un examen de fin d'année reconnu par l'Education Nationale et tout cela pour des élèves sélectionnés au départ.....Cela ne vous rappelle rien ? Dommage que l'expression précitée n'ait pas été inventée il y a quelques décennies, nous aurions pu être « l'excellent exemple ». Pour terminer, l'équipe de rédaction de Contact se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, joyeux Noël d'abord, entouré de vos familles, puis bonne année 2010, avec la réalisation de tous vos projets et, surtout, une très bonne santé pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

A bientôt
JCM 59

Contact n° 113	
Directeur de Publication: M. Antoni (79) - Tél. 01 42 23 78 79	
Comité de Publication: Contact : J.C. Gédalge (61) - J.C. Mille (59) A.Louis (75) - J.Logan (64) - D.Chemin (84) Site Web : A.Papillon (61) - O.Elineau (85) Photos : P.Besançon (59)	
Impression: Reprographie Paris Nord	
Sommaire :	
Mot du Président	Page 1 et 2
Edito	Page 2 et 3
CR 59 ^{ème} AG	Page 4 et 14
Sortie Ax les Thermes	Page 15
Concours Photos	Page 16 et 17
Membres du bureau	Page 18

Votre santé a de l'énergie, votre mutuelle aussi !

Les tarifs privilégiés d'une mutuelle et des remboursements renforcés

Un minimum de formalités pour un maximum d'efficacité

Des services qui vous facilitent la vie

MUTUALITÉ FRANÇAISE MGC

Devis Express
0 805 02 06 75 • www.m-g-c.com
appel gratuit depuis un fixe

Mutuelle soumise aux dispositions des Livres I et II du Code de la Mutualité. Inscrite au Registre National des Mutuelles sous le numéro 775678550. SIRET 775678550 001 43. APE 660G.

Compte-rendu de la 59ème Assemblée Générale

L'ordre du jour de cette A.G. étant relativement chargé, l'animateur de cette réunion, en l'occurrence votre serviteur, après avoir salué l'assistance, donne la parole à Marc Antoni, notre Président.

« Bonjour et merci à tous pour votre participation à cette 59ème assemblée générale de l'amicale des anciens apprentis du SES.

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous :

- M Bernard SCHAER : Directeur Contrat Service Client (CSC) - qui a bien voulu accepter d'être notre Président d'Honneur, en remplacement de M. Jacques Couvert parti à CERTIFER en juillet 2009 ,
- M Philippe PETIT, Directeur Technique Ingénierie de Maintenance (CSC ER IM)
- Mme Anne DELACOURT, Responsable Alternance Branche Infra (IRH).

Pris par des obligations familiales ou professionnelles, se sont excusés :

- M COUVERT, Président de CERTIFER, qui s'associe à notre manifestation et nous transmet son bonjour,
- M Michel BOUDOSSIÉ, Directeur Délégué Ressources Humaines Branche Infra (IRH)
- M Vincent MAUMY, Directeur d'Affaires (CSC - ER)
- Mme Anne Marie VIMARD Chef de la Division Formation (IRH-F)
- M CATELOY Claude, responsable de l'unité de formation du Moulin Neuf.

Ce sont aussi excusés de nombreux amicalistes notamment Messieurs Reybardy, Marchand, Tanguy (51), Mabriez (63) qui malgré leur absence nous adressent à tous, un amical bonjour. Une pensée toute particulière à Pierre Huberlant qui n'a pas pu nous accompagner, malgré son désir de le faire, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Je tiens à remercier chaleureusement pour son accueil Mme Véronique PRADAT qui remplace M. Claude CATELOY, aidée par Marjolaine CAPPE. C'est grâce à leur aide logistique que cette manifestation peut se dérouler dans les meilleures conditions.

Vous avez remarqué les groupes électrogènes qui se substituent au réseau EDF défaillant pour cause de travaux... Ce qui prouve que même ce qui est hautement improbable peut se produire !

Cette année encore, malheureusement, nous allons nous recueillir un instant pour penser à celles et ceux qui nous ont quittés à savoir Jean Marie Kerkhove (58), Madame Vidril (MH) et Madame Dubois (52).

Avant de donner la parole à notre Président d'Honneur, je souhaite faire un court bilan de l'enquête menée cette année par l'Amicale, avec l'aval de M. Jacques COUVERT, sur « les connaissances et compétences des jeunes agents embauchés en tant qu'agent SE »

Elle répond aux inquiétudes de certains d'entre vous quant à la capacité des agents en place à conserver leur totale compétence eue égard aux évolutions technologiques, structurelles et organisationnelles concernant les maintenances.

Par ailleurs, lors de notre dernière Assemblée Générale, MM. Couvert et Maumy nous avaient indiqué que le quart des surveillants en poste étaient appelés à partir à la retraite dans les quatre années suivantes. Or, on constate que la majorité d'entre eux constitue le « noyau dur » sur lequel repose actuellement la mise en œuvre effective des règles de sécurité.

Aussi, restant très attachés au maintien d'un niveau de compétence indiscutable des différents pratiquants des métiers du SES, seul garant d'un niveau de sécurité ayant, depuis toujours, constitué l'un des piliers de la réputation internationale de notre entreprise, avons nous mis en place un groupe de travail au sein de notre association.

Vous trouverez au sein de l'annexe 113 bis jointe à ce contact, tous les éléments utiles à la connaissance des travaux réalisés et des propositions qui en découlent. Ce dossier a été remis au Directeur délégué RH de l'Infra ainsi qu'à notre Président d'Honneur. Pour résumer très brièvement, le groupe de travail a constaté au cours des différentes réunions et des interviews (DET, DUP, DPX, Tuteurs) et ce pour l'essentiel, que :

- il existe des insuffisances en connaissances générales, notamment électriques et mathématiques, lors de l'entrée en apprentissage,
- il existe une insuffisance des formations sur les « fondamentaux » de la signalisation et des règles de sécurité,
- le BAC PRO MSMA n'est plus adapté aux besoins du SE, car étant trop orienté vers la mécanique, il ne comble plus les carences évoquées précédemment et ne prend pas en compte les évolutions vers le contexte informatique
- il existe une évolution incontestable des valeurs et des comportements des jeunes ; de fait, indépendamment de ce que vous avez pu lire sur ce sujet dans le Contact n°111 en résumé du travail de M. Cheminade sur ce qu'il appelle la génération Y, nombre de jeunes manquent de volonté pour approfondir les fondamentaux et répondre au besoin de rigueur nécessaire à la pratique du métier,
- il existe une pénurie générale de formateurs.

Pour toutes ces raisons les jeunes sont encore moins armés que les anciens pour s'adapter au virage technologique en cours, celui du passage progressif à l'informatique (PAI, Poste d'Aiguillage informatisé, CCR, commande centralisée du réseau, ERTMS European Rail Traffic Management System)

Aussi avons-nous remis à notre Président d'Honneur pour la suite utile quelques propositions, portant notamment sur :

LE RECRUTEMENT

- améliorer la publicité tant interne qu'externe vis-à-vis de l'Infra et de la signalisation en particulier

LA FORMATION INITIALE

- s'orienter vers un BAC PRO MEI (maintenance des équipements industriels) avec une option « systèmes ferroviaires INFRA », débouchant sur une habilitation de mainteneur des installations classiques,
- créer une « mention complémentaire » au BAC PRO sur les systèmes informatiques et informatisés de l'INFRA, répondant à la fois aux besoins de l'Infra et aux motivations des jeunes agents ; cette formation serait sanctionnée par une habilitation spécifique, complémentaire à l'habilitation de mainteneur évoquée ci-dessus.
- permettre aux agents en place d'accéder à la formation de la mention complémentaire au BAC PRO sur les systèmes informatiques et informatisés de l'INFRA.

LE RECRUTEMENT DES FORMATEURS

- un engagement contractuel garantissant le retour en établissement,

LES INSTALLATIONS

Enfin, élément capital, uniformiser (unifier) les interfaces « homme - machine » des systèmes informatiques afin de faciliter d'une part, les applications réglementaires et, d'autre part, la vision dysfonctionnelle et les interventions techniques sur ces systèmes »

Après cette ouverture de l'AG, riche, déjà, en renseignements sur les préoccupations et les travaux de notre amicale, la parole est donnée au Président d'Honneur, Bernard Schaer, afin qu'il nous éclaire sur les évolutions structurelles de l'Infra et nous fasse part de ses premières réflexions consécutives à nos travaux..

A noter que le Directeur Contrats et Services aux clients à l'Infra est chargé de mettre en place une nouvelle organisation avec des Directeurs d'affaires responsables de la gestion d'un client, depuis la définition des besoins en amont jusqu'à l'achèvement du contrat, en passant par la contractualisation et le suivi de la production. Ceci conduit à la renégociation de la convention de gestion avec RFF visant à définir un prix juste pour l'ensemble des prestations réalisées.

EVOLUTION STRUCTURELLE DE L'INFRA :



Le contexte est aujourd'hui favorable au développement du mode ferroviaire et de l'activité de SNCF Infra, avec :

- une Convention de Gestion de l'Infrastructure pluri-annuelle 2007- 2010,
- le Contrat de performance Etat-RFF, qui apporte un prolongement au plan 2006 - 2010 et trace des perspectives pour 2012 et 2015,
- des contrats de Projets Etat-Régions 2007-2013 en forte augmentation pour la partie ferroviaire, avec en outre les Plans Rails ambitieux lancés par certaines Régions,
- des projets d'extension du réseau, notamment les développements de LGV.

Des lignes Nouvelles réalisées sous de nouvelles formes (PPP)

Un marché mondial de la Grande Vitesse qui se développe

Le contexte est caractérisé aussi par:

Les exigences de parfaite équité de traitement par SNCF Infra de l'ensemble des Entreprises Ferroviaires

Les exigences en matière de programmation des travaux, les Entreprises Ferroviaires se plaignant de plus en plus en cas d'annulation ou de dégradation de sillons pour cause de travaux

La difficulté de réserver sur les grands axes la capacité nécessaire à la fois pour assurer la croissance du trafic, la maintenance du réseau, les travaux de régénération et de développement

Le développement de l'ouverture à la concurrence d'un certain nombre de missions autour des investissements et bientôt de la maintenance (OFP)

L'exigence de baisse des coûts de la maintenance, repris dans la CGI actuelle, et des travaux, reprise dans le Contrat de performance de RFF

Des résultats économiques difficiles pour l'activité Infra

Face à ce contexte, les grands enjeux de SNCF Infra sont:

Rétablir sa situation économique,

Améliorer la satisfaction de ses clients, en prenant en compte leurs exigences croissantes, et en les faisant bénéficier d'une fiabilité accrue par la maîtrise directe des moyens de production,

Développer sa réactivité et sa capacité à s'adapter aux évolutions de son environnement,

Progresser dans la qualité de la production et la performance opérationnelle (expertise technique, méthodes, sécurité, etc.),

Améliorer la programmation des travaux par axes et des ressources nécessaires pour les réaliser,

Se mettre à même de négoier le renouvellement de tous ses grands contrats pour 2011,

Accéder à de nouveaux marchés,

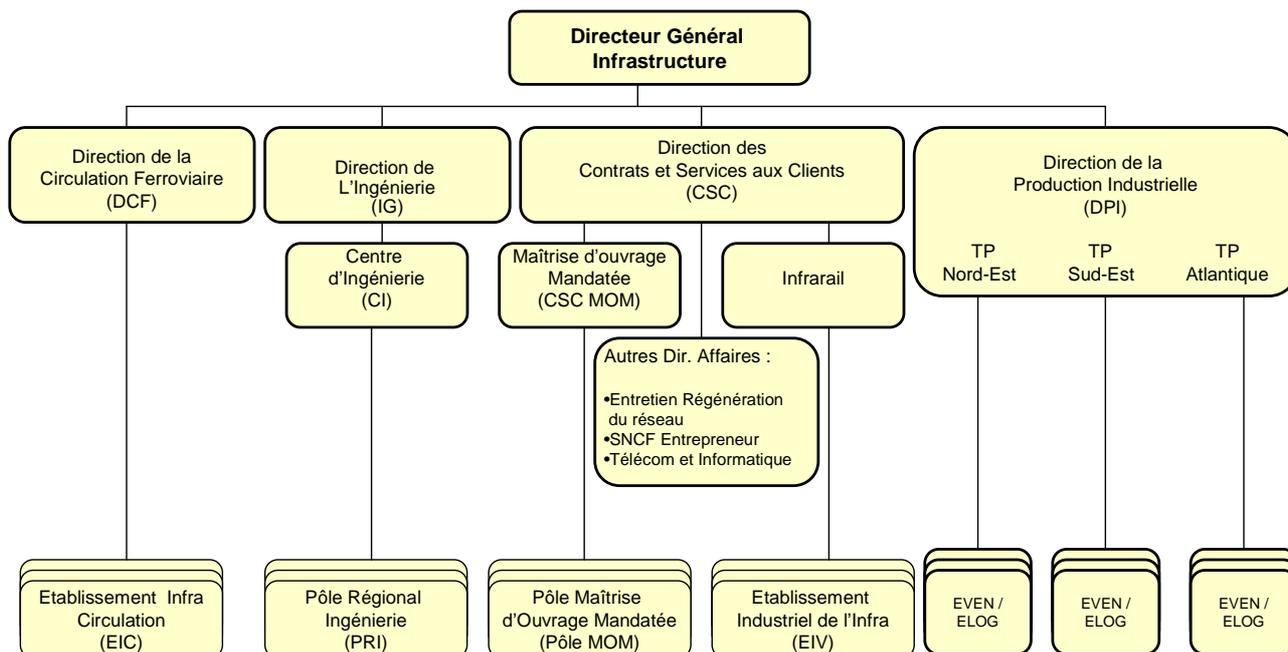
Contribuer au leadership mondial de la SNCF en matière de Grande Vitesse.

Les grands principes qui ont guidé les projets de réorganisation ont donc été:

Mettre en place une gestion de la production par contrats ou portefeuilles de contrats
Industrialiser la production

Supprimer chaque fois que possible le management matriciel en réorientant les lignes hiérarchiques pour accroître la performance et la réactivité

Organigramme simplifié de SNCF Infra projeté en 2010



Avoir une maîtrise réaffirmée des fondamentaux : sécurité, régularité, disponibilité, fiabilité

Simplifier, responsabiliser, baisser le centre de gravité

Franchir une étape supplémentaire dans l'amélioration de la planification des travaux. Trois Territoires de Production (Nord-Est, Sud-Est, Atlantique), centrés sur :

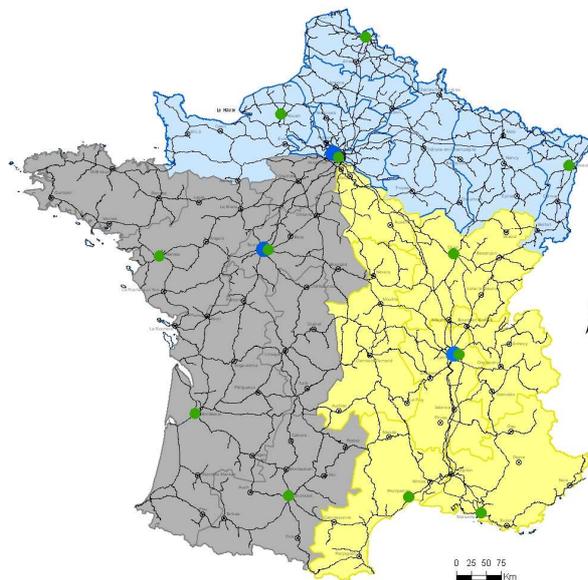
- l'optimisation de la programmation sur les axes voyageurs et fret,
- la recherche de la performance économique et technique, l'expertise

Des Etablissements de production EVEN/ELOG rattachés aux Territoires, aux responsabilités élargies, qui reprennent la majorité des missions des actuelles Directions Régionales Infrastructure :

- centrés sur des missions de production,
- la gestion du patrimoine,
- la surveillance des installations,
- l'organisation et le pilotage de la maintenance,



Situation projetée
3 Territoires de production



- la réalisation de travaux, en propre ou avec des prestataires,
- et responsabilisés sur :
 - la qualité des infrastructures,
 - la disponibilité des infrastructures,
 - la sécurité de la production,
 - le respect des objectifs de coût.

Les Etablissements Industriels de l'Infra (EIV) sont en particulier chargés de la fabrication et de la transformation de fournitures pour les chantiers de développement, de régénération et de maintenance du réseau.

Dans la logique des enjeux exposés précédemment, ils seront rattachés à la direction d'affaires Infrarail créée en 2008, ce qui lui donnera la totalité des leviers managériaux et conduira à :

- une amélioration des fonctionnements grâce à un pilotage direct,
- des bénéfices pour les clients en termes de réactivité et de fiabilité des prestations,
- une adaptabilité aux variations de charge permise par la maîtrise de l'adéquation charge / moyens et le raccourcissement des circuits de décision,
- la poursuite de la maîtrise des processus avec une certification classe A MRPII tout comme les leaders industriels mondiaux.

POLITIQUE RH

Pour les métiers de la signalisation, le volume d'activités croît compte tenu de l'évolution des investissements. Dans ce contexte, il convient d'optimiser les besoins tout en cherchant la meilleure efficacité pour la maintenance.

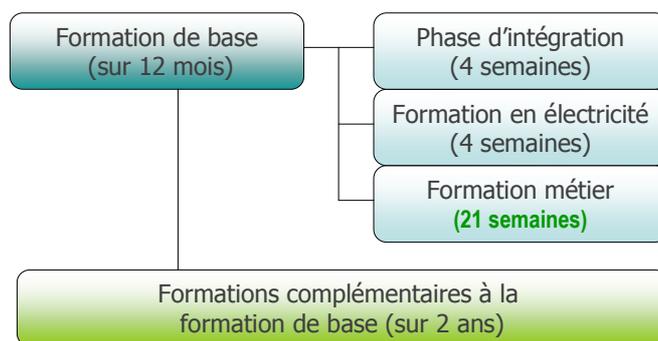
Ceci suppose une augmentation des ressources donc un recrutement important entraînant des activités de formation adaptées ; ceci soulève le problème du recrutement des formateurs, tant à temps plein qu'à temps partiel.

En matière de politique RH, la volonté de l'Infra est de développer effectivement les formations en alternance conduisant au recrutement d'agents SEG; néanmoins, la nouvelle formation des BAC PRO MEI en 3 ans demande un examen attentif

de la qualité des apprentis au sortir du 1er cycle puis du niveau effectif des compétences au sortir des 3 années de formation, particulièrement dans le contexte d'une option « systèmes ferroviaires ». Restons raisonnablement optimistes quant à l'aboutissement de cette volonté.

En attendant, la Direction de l'Infra a revu la formation actuelle des agents SEG selon le tableau ci-après :

- Schéma général de la formation



Sur les 2 années qui suivront, les habilitations seront progressives tout comme les formations complémentaires spécialisées. Pour accompagner cette démarche mise en place, l'Infra se préoccupe de mobiliser les formateurs (gestion de carrière et rémunération), de développer le tutorat dans les meilleures conditions et surtout de mettre en place une Agence recrutement Infra accompagnée d'un pilotage « recrutement-formation » et d'un rattachement des Centres de production de formation Infra (CPFI) aux territoires. Par ailleurs, un groupe de travail va être mis en place pour étudier la création du module complémentaire sur les systèmes informatiques ou informatisés.

Merci à M. Schaer pour ces informations très pédagogiques et intéressantes.

Après ces informations intéressantes et très pédagogiques, le moment est venu de traiter la partie strictement statutaire de l'assemblée générale en commençant par le rapport moral présenté par notre Secrétaire Général, Christian Fuentès.

RAPPORT MORAL



Durant l'exercice écoulé, 2008/2009, le comité a travaillé sur des sujets importants :

Groupe de travail formation agents SEG

En quoi la généralisation des postes informatiques ou à technique informatique impacte la maintenance et influe sur l'évolution du métier de l'agent opérateur SEG ?

Avec l'arrivée de la télésurveillance, les agents SEG sont amenés à travailler différemment.

Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois cette année et les conclusions sont maintenant établies.

Les principales propositions qui en découlent ont été portées à votre connaissance par notre Président dans son allocution d'ouverture. Vous aurez plus d'informations dans l'annexe qui sera jointe au prochain contact n°113.

Les personnes qui faisaient partie du groupe de travail ont arpenté la France pour recueillir les informations des Etablissements et des centres de formations.

Très attachés à notre métier et à notre entreprise ainsi qu'à la **sécurité**, nous restons particulièrement vigilants sur l'évolution de nos métiers et des dispositifs

correspondants d'acquisition des compétences.

Parmi toutes nos activités statutaires, nous voulons rester source de propositions à l'Entreprise pour accompagner les transformations inévitables des formations initiales et continues. La transmission des savoirs et des savoir-faire doit rester une priorité pour chacun d'entre nous.

La réunion du comité à DIJON où l'accueil des amicalistes et apprentis dijonnais fut extrêmement chaleureux.

M. Reybardy était présent et tout le monde a pu apprécier son attachement à l'amicale et ses encouragements.

Lors de cette réunion plusieurs engagements ont été pris tel que :

-mieux indiquer dans nos documents, notamment dans « contact », tous les éléments susceptibles de favoriser les communications entre les membres du comité et les amicalistes (téléphones, adresses domiciliaire et/ou de service, adresses mail)

-trouver et engager toutes les actions propres à sensibiliser les anciens apprentis non amicalistes sur nos activités et sur l'intérêt de nous rejoindre pour qu'ils enrichissent nos divers débats de leurs propres expériences.

-mettre à jour plus fréquemment l'annuaire des amicalistes

Au cours de cette réunion, différents problèmes ont été abordés notamment :

-le déficit des connaissances techniques des jeunes dirigeants des établissements, peu sécurisant pour les agents du terrain, en particulier lors de situations perturbées. Pourquoi ne pas rechercher le juste équilibre entre des dirigeants d'origine interne et ceux d'origine externe, chacun amenant ses propres richesses théoriques et pratiques ?

-comment sensibiliser les adhérents sur le souci permanent que connaît le trésorier pour équilibrer son budget ; de fait, seules les cotisations alimentent notre compte de fonctionnement ?

Si les retraités sont régulièrement à jour, il n'en va pas de même pour les actifs ! Alors, ayons tous un comportement amicaliste.

La Sortie annuelle à Vannes fut particulièrement réussie. Lors de ce week-end et après la visite en bateau du golfe du Morbihan une synthèse des travaux du groupe « formation » a été présentée. Les participants ont fort apprécié ce moment, au moins autant que les agapes qui ont émaillé ce séjour.

Un Concours photographique a été envisagé pour dynamiser l'amicale. Plusieurs propositions ont été formulées à savoir :

Pour les actifs, photo du plus grand nombre d'ex-apprentis SES (amicalistes ou non), chacun d'eux étant dûment identifié, réunis en un lieu symbolique ou sur un thème donné. Pour les retraités, photo artistique liée au domaine ferroviaire.

Le règlement sera défini lors d'une prochaine réunion de comité pour être diffusé dans le prochain contact de fin d'année.

Et pour finir comme toujours je voudrais parler du **site informatique** qui malheureusement ne fonctionne plus et pour cette nouvelle année je souhaiterais que nous arrivions enfin à posséder un site digne de notre amicale c'est-à-dire magnifique.

Parfaitement exposé, ce rapport d'activités est adopté à l'unanimité. Les applaudissements nourris de l'assistance témoignent la reconnaissance de chacun d'entre nous envers ce Secrétaire Général très dévoué et efficace.

Place est donnée ensuite à Didier Charlot, trésorier, pour nous présenter le bilan financier de l'exercice écoulé.



« Bonjour et surtout merci de votre participation à notre Assemblée Générale. Je vous communique les principales informations de l'exercice financier qui s'achève. Je vais vous surprendre, la crise nous a épargnées de justesse.

Les conditions de fonctionnement de notre Amicale sont simples. Il faut que le montant des cotisations soit au moins égal aux frais de fonctionnement et de reproduction de notre revue Contact. Ce n'est plus le cas....Augmenter de façon impensable les cotisations constituerait une solution ponctuelle sans avenir et injuste. Par contre, augmenter le nombre d'adhérents représente la seule solution mais excusez l'expression « c'est une autre affaire... ». Les adhésions ne couvrent plus les déficiences...

Quelques chiffres : le montant annuel des cotisations représente environ 3000 euros. Pour mémoire, l'impression d'un numéro de Contact s'élève à plus de 1000 euros. Cette année, les frais postaux et les fournitures diverses ont englouti 1200 euros.

La trésorerie dégage néanmoins un bénéfice de 1575 euros grâce aux efforts de bonne gestion et de l'aide matérielle apportée par quelques amicalistes.

Je dois remercier les retraités pour leur engagement.

Par ailleurs même si sa modestie doit en souffrir, je remercie aussi notre secrétaire général, Christian Fuentés, pour son dévouement, sa gentillesse, sa disponibilité et ses efforts pour assurer le meilleur fonctionnement possible de notre association.

La sortie annuelle de l'amicale, cette année dans le golfe du Morbihan, organisée par Christian avec l'appui délocalisé de Jacques Drouaud (excusé aujourd'hui) fut très réussie et appréciée. Je ne vous apprendrai rien en vous précisant que les tarifs hôteliers et de la restauration sont en constante progression (la TVA peut encore baisser...). La aussi, deux solutions : augmenter le nombre de participants ou sans geste de l'Amicale, les tarifs s'envoleront ! L'engagement de l'association est de 600 euros.

Lors d'une prochaine réunion du Comité, nous ferons le point sur la stratégie financière à adopter. Je remercie les animateurs des Groupes Régionaux, leur travail de fournis assurant une partie des moyens de subsistance.

Soyez assurés de ma totale implication ; les temps sont durs mais je ferai le maximum pour garder les occasions de nous retrouver aussi longtemps que possible... »

Voir fichier CR financier plus le fichier avec le tableau des recettes et dépenses.

Les adhérents présents, face aux arguments et comptes présentés acceptent le bilan financier sans réserve et à l'unanimité. Lui aussi est vivement applaudi. Merci à Didier pour tous les efforts déployés ; merci aussi à son épouse pour son dévouement et pour toutes les attentions qu'elle déploie pour contribuer à la réussite de toutes nos manifestations.

Notre association fonctionne avec les membres d'un comité, aussi convient-il d'en renouveler les membres conformément a nos statuts.

BILAN FINANCIER

RECETTES		
Cotisations		3 221,00 €
Recette AG 2008		591,37 €
Intérêts C.N.E.		151,64 €
	Total :	3 964,01 €
DÉPENSES		
Assurance		-382,57 €
Participation à la caisse de secours		-155,80 €
Frais postaux		-599,85 €
Frais de gestion et divers		-604,73 €
Participation à la SA 2009		-586,00 €
	Total :	-2 328,95 €
Bilan de fonctionnement en euros		1 635,06 €
C.N.E. Livret A		4 287,70 €
C.C.P.		5 354,90 €
Total		9 642,60 €

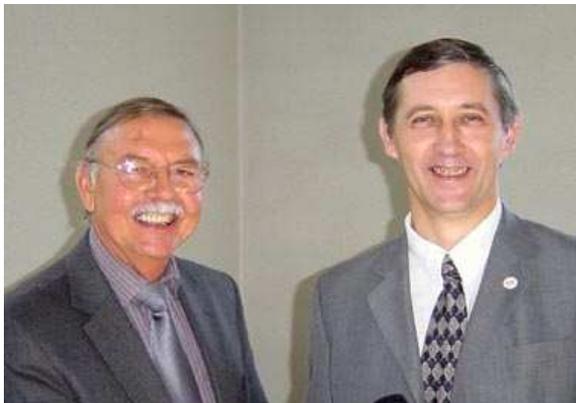
Elections du tiers renouvelable du Comité pour l'exercice 2009-2012

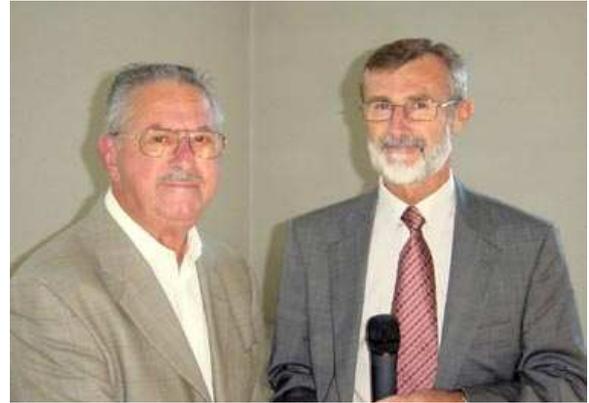
André Colinet, Président du bureau de vote, aidé de Jacques Logan et de Paul Besançon, nous fait part de l'élection de : Marc Antoni, Jean Claude Gédalge, Christian Fuentés, Didier Chemin et Laurent Fontaine .
Félicitations et bon courage aux heureux élus.

Récompense de la fidélité des amicalistes
Promotion 85, 25 ans de fidélité : Olivier Elineau médaillé par JC Mille, Claude Tanguy excusé.



Promotion 61, 50 ans de fidélité : Claude Delattre médaillé par Philippe Petit, Gérard Duwel médaillé par Marc Antoni, Jean Claude Gédalge médaillé par André Colinet, Jean Claude Laurencier médaillé par Christian Fuentés, André Papillon médaillé par Bernard Schaer, Guy Pasquier médaillé par Didier Charlot, Jean François Thomas médaillé par JC Mille, Michel Verdier médaillé par Anne Delacours et Michel Dedieu excusé.





Promotion 51, 60 ans de fidélité : Abdon Lebas récompensé par Marc Antoni, Josiane Cresseau (Serge) récompensée par Bernard Schaer, Gérard Delamaide récompensé par Philippe Petit,,



Au terme de cette Assemblée Générale, notre Président Marc conclue nos travaux :
« Monsieur SCHAER, nous vous remercions. Nous apercevons au travers de votre Intervention

- la communauté de vue entre notre Amicale et l'Entreprise ce dont nous nous réjouissons ;
- les importantes évolutions qui se dessinent dans le domaine de l'Infra.

Une petite image pour conclure.

Dans les métiers du SES, la connaissance (savoir) et la rigueur (savoir être) sont des barrières de sécurité. Ceci relève de ce que certains appellent une « vocation », une vocation qui grandit avec le temps. C'est le sens que donne la langue allemande au mot travail => BERUF / ce qu'on fait par vocation pour se construire au delà de s'alimenter.



J'imagine bien que l'estomac de chacun commence à crier famine aussi je vous engage à rejoindre la cour pour la traditionnelle photo, ensuite de quoi nous nous rendrons pour le déjeuner dans la salle Pierre Séward, située dans la cité, à deux pas d'ici, où un traiteur nous attend. A tout à l'heure.



PAIN D'ÉPICES SECOUE !

Ingrédients :

- 700ml de farine (350g)
- 300ml de sucre (300g)
- 150g de fruits confits (facultatif)
- 100g de noisettes en poudre
- 15ml d'épices à pain d'épices
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 sachet de levure chimique
- 250ml de lait
- 150g de beurre
- 30ml de miel
- 4 œufs

Préparation :

Faites fondre le beurre dans un micro plus. Mélangez la farine, le sucre, les noisettes, les épices, le sucre vanillé et la levure dans le bol mélangeur. Agitez vigoureusement. Mettez dans le shaker le lait, le beurre, le miel et les œufs, puis secouer. Versez le contenu dans le bol, puis fermez-le à nouveau et agitez fortement. Terminez avec la spatule, puis déposez votre pâte sur une plaque beurrée ou l'ultra rectangulaire.

Cuisson :

Faites cuire 20mn, Th 7 ou 200°C.

Conseils :

Après cuisson, mettez un glaçage sur votre pain d'épices encore chaud, puis coupez-le en triangles, carrés ou losanges.

Astuce :

Si vous n'avez pas d'épices à pain d'épice, vous pouvez la remplacer par 15ml de poudre de cannelle et 1 pointe de clou de girofle moulu.

Sortie AX LES THERMES

Village de vacances de Rarbesou

(1400 m d'altitude)

Comme chaque année, un groupe d'anciens apprentis, accompagnés le plus souvent de leurs épouses, s'est retrouvé pour une semaine près d'Ax les Thermes pour savourer à la fois la beauté des paysages, des sites architecturaux et des plats régionaux mais aussi et surtout pour se retrouver entre amis .

Après une journée de voyage, somme toute assez fatigante, un cocktail de bienvenue et une soirée diapo, présentant l'Ariège, furent les bienvenus.

Dès le mercredi matin, et ce jusqu'au lundi 14, tous ont apprécié les quatre grands thèmes de cette semaine, à savoir : les villages et les monuments anciens, les curiosités géologiques locales, les expositions et les activités artisanales locales et enfin les soirées à thèmes accompagnées d'excellents repas.

Ainsi, nous avons vu (ou revu pour certains d'entre nous) le château, la vieille ville et les ruelles de Foix, le cloître, la cathédrale, le trésor et la pharmacie de la cité de Saint Lizier, la visite du sanctuaire de Merxtell en Andorre, la ville d'eaux d'Ax et enfin la bastide médiévale de Mirepoix ; pour le deuxième thème, pas question d'échapper aux visites de la rivière souterraine de Labouiche, la carrière de talc de Trimouns et la grotte de Bedeilhac.

La richesse du troisième thème a fortement impressionné les participants, en effet comment ne pas être ébahi devant les Forges de Pyrène avec les métiers d'autrefois, le Mas d'Azil avec ses souffleurs de verre et l'Affabuloscope, Lorp Sentaraille avec l'observatoire du papier, la grange du Bamalou à Castillon sur Courserans avec la fabrique de fromages, Saurat avec son tailleur de pierres, Lesparrou avec la production des peignes en corne.

Pour terminer, les soirées ludiques à thèmes, qui terminaient quasiment chacune de nos journées notamment les souvenirs de la sortie de La Rochelle, les contes et légendes de l'Ariège, les soirées « mentalistes », loto, café-théâtre et pour clore le séjour, un dîner ariégeois accompagné de danses et de musiques traditionnelles.

Le mardi 15, chacun est reparti enchanté de cette formidable semaine organisée par nos amis Michel et Jocelyne Mabriez que nous remercions sincèrement. Rendez-vous est pris pour 2010 en espérant que le groupe sera pour le moins aussi nombreux et motivé.



REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2010 ORGANISE PAR L' AMICALE DES ANCIENS APPRENTIS DU SES DE SAINT-OUEN - MOULIN NEUF ET DES ECOLES SES ASSOCIEES

Article 1. Thèmes.

L'Amicale des anciens apprentis du SES organise un concours photo, réservé aux anciens apprentis ses de Saint-Ouen - Moulin-Neuf, actifs et retraités, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2010.

Thématique du concours :

- actifs : regrouper le plus possible d'anciens apprentis des écoles SES de Saint-Ouen, Moulin-Neuf - amicalistes ou non- travaillant au sein d'un même établissement ; tout actif isolé dans un établissement donné, pourra se grouper avec un établissement voisin.
- Retraités : réaliser une photo artistique sur un thème ferroviaire.

Article 2. Format.

Les travaux argentiques ou numériques, noir et blanc ou couleur seront acceptés et jugés par le jury de la même façon. Un seul format est accepté : 10x15 cm.

Article 3. Conditions.

Ce concours est ouvert aux anciens apprentis et veuves d'amicalistes de l'école d'apprentissage SES de Saint-Ouen, Moulin-Neuf.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Chaque groupe ou participant isolé (retraité) déposera une seule photo ; aucun signe distinctif ne devra apparaître au recto et verso de la photo.

Les participants s'engagent à fournir les négatifs ou les fichiers numériques, sur demande de l'Amicale.

Article 4. Utilisation des photos.

L'Amicale pourra utiliser à son gré tous les clichés qu'elle aura réceptionnés pour le concours et aucune rémunération ne sera due à ce titre.

Les photos déposées ne seront pas rendues.

Les photos pourront faire l'objet d'expositions dans le cadre des activités de l'Amicale.

Article 5. Droit des tiers.

Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent.

Article 6. Responsabilité.

A réception des épreuves, les organisateurs en prendront le plus grand soin, mais déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol.

Article 7. Dépôt des photographies.

La date limite de dépôt des photos est fixée au 31JUILLET 2010.

Les photos devront être envoyées ou déposées **sous enveloppe** à l'adresse suivante :

Amicale des anciens apprentis du SES

Centre de formation Infra

Rue Joseph Lemius

60230 CHAMBLY

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président	Marc Antoni	06 29 91 77 43	marc.antoni@sncf.fr
Vice-président	Paul Besançon	06 17 15 46 72	paul.besancon@club-internet.fr
	JC Gedalge	01 69 28 26 36	yoleo91@neuf.fr
Trésorier	Didier Charlot	06 70 29 70 26	didier.charlot@inexia-ingenierie.com
Secrétaire	JC Gédalge	01 69 28 26 36	yoleo91@neuf.fr
Secrétaire Général	Christian Fuentes	06 15 02 34 19	christian.fuentes@sncf.fr
Coordinateur Contact	JC Mille	06 13 97 72 96	jeanclaude.mille@sfr.fr

Texte véridique d'un gars qui ne voulait pas faire l'armée!!!

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale,

Permettez-moi de prendre la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit et de solliciter de votre bienveillance l'appui nécessaire pour obtenir une démobilisation rapide.

Je suis sursitaire, âgé de 24 ans, et je suis marié à une veuve de 44 ans, laquelle a une fille qui en a 25. Mon père a épousé cette fille.

A cette heure, mon père est donc devenu mon gendre, puisqu'il a épousé ma fille. De ce fait, ma belle-fille est devenue ma belle-mère, puisqu'elle est la femme de mon père. Ma femme et moi avons eu en janvier dernier un fils. Cet enfant est donc devenu le frère de la femme de mon père, donc le beau-frère de mon père.

En conséquence, mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère. Mon fils est donc mon oncle.

La femme de mon père a eu à Noël un garçon qui est à la fois mon frère puisqu'il est le fils de mon père, et mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme. Je suis ainsi le frère de mon petit-fils, et comme le mari de la mère d'une personne est le père de celle-ci, il s'avère que je suis le père de ma femme, et le frère de mon fils. Je suis donc mon propre grand-père.

De ce fait, Monsieur le Ministre, ayez l'obligeance de bien vouloir me renvoyer dans mes foyers car la loi interdit que le père, le fils et le petit-fils soient mobilisés en même temps.

Dans la croyance de votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Trop fort le gars!!!...

PS : Pour la petite histoire, il a été réformé pour "État psychique instable et préoccupant, troubles mentaux aggravés par un climat familial très perturbant".

DATES A RETENIR

Séance de travail à Dijon les **08 et 09 mai 2010**

Assemblée Générale 2010 le samedi **09 Octobre 2010** (60^{ème} AG) Attention en dérogation à notre règle du dernier samedi de septembre !!.